

Marc Dufumier Intégrer les apports de l'agroécologie

La loi d'orientation agricole devrait favoriser la rémunération du travail paysan plutôt que subventionner l'extension des exploitations et l'usage des pesticides, soutient l'agronome

Marc Dufumier

Le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture, présenté par le gouvernement, a été définitivement adopté, jeudi 20 février, par le Parlement, après un ultime vote du Sénat. Bien que notre agriculture soit reconnue d'« *intérêt général majeur* », elle reste encore mal comprise et mal traitée par nombre de nos élus. Certains veulent retirer à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail son droit à l'homologation des produits phytosanitaires. Ou encore mettre fin au principe de séparation de la vente et du conseil en ce qui concerne les engrais de synthèse et les produits pesticides. Or, c'est bien la vente de tels produits – fort coûteux – puis leur emploi – souvent inconsidéré – qui met en péril le revenu d'agriculteurs fort mal conseillés.

Ces derniers sont déjà victimes des injonctions de la grande distribution et des industries agroalimentaires. Ils peinent à rivaliser avec les productions étrangères, souvent issues de grandes exploitations à faible coût de main-d'œuvre en Argentine, au Brésil, en Ukraine ou en Roumanie. Beaucoup restent prisonniers de dettes lourdes et ont du mal à assurer la relève. Trompés par les promesses de l'agro-industrie, ils se retrouvent dans une impasse, ce qui interdit le renouvellement des générations. Pour en sortir, il faut intégrer les apports de l'agroécologie.

La question cruciale est donc celle des ressources à privilégier pour une agriculture plus durable. Plutôt que d'investir dans des intrants chimiques onéreux et polluants, il serait plus judicieux de valoriser des ressources naturelles abondantes, renouvelables et souvent gratuites. L'énergie solaire permet la production de calories alimentaires par la photosynthèse. Le carbone de l'air contribue à la synthèse des glucides et lipides, tandis que l'azote, fixé par les légumineuses, facilite la production de protéines végétales. Les minéraux contenus en sous-sol se libèrent progressivement et aident à fertiliser les cultures.

Une approche agroécologique doit reposer sur plusieurs leviers. D'abord, une couverture végétale dense et permanente, qui permet de maximiser l'interception de l'énergie solaire par les cultures. Les associations de plantes, comme les méteils (céréales et protéagineux) ou les prairies permanentes (graminées et légumineuses), améliorent cette captation. L'accès à l'eau est également fondamental : l'infiltration de l'eau de pluie, facilitée par les galeries creusées par des vers de terre, assure l'humidité du sol et garantit la « transpiration » des plantes, essentielle à l'absorption du CO₂. L'apport de matière organique sous forme de fumiers, de composts ou autres peut enrichir en humus les couches arables et permettre ainsi le maintien d'une plus grande quantité d'eau infiltrée à hauteur des racines.

Production de grande qualité

L'introduction systématique de légumineuses comme la luzerne, le trèfle ou les pois dans les rotations de cultures peut renforcer l'autonomie en protéines végétales, réduisant ainsi notre dépendance aux importations, qui couvrent encore deux tiers de nos besoins. Ces plantes contribuent aussi à la fertilisation des sols en azote par la voie biologique, avec pour effet de nous éviter l'emploi d'engrais azotés de synthèse (urée, ammonitrates, sulfate d'ammonium) qui sont coûteux en énergie fossile et responsables d'émissions de protoxyde d'azote, un puissant gaz à effet de serre.

L'agroforesterie constitue un autre levier essentiel. L'implantation d'arbres aux racines profondes, en bordure ou au sein des parcelles cultivées, permet de capter les minéraux libérés par l'altération des roches en sous-sol et de les restituer aux sols lors de la chute des feuilles. Ces arbres peuvent être aidés dans cette tâche par des champignons mycorhiziens, qui étendent leur réseau racinaire et accroissent l'extraction de minéraux, qu'ils restituent aux arbres dont ils ont tiré leur énergie. A condition que cet équilibre naturel ne soit pas menacé par l'usage massif de fongicides, qui détruisent ces champignons. Autre levier, les haies champêtres : en plus de leur rôle fertilisant, elles protègent les cultures des vents, limitent l'érosion des sols et favorisent la biodiversité en abritant des insectes auxiliaires.

On n'est donc pas sans solution technique pour nous assurer une plus grande souveraineté alimentaire, réduire notre dépendance à l'égard des importations de gaz naturel pour la fabrication de pesticides et d'engrais de synthèse, et mettre fin à celles de soja en provenance des Amériques. Ces formes d'agriculture inspirées de l'agroécologie sont à même de nous assurer une plus grande valeur ajoutée à l'hectare, même si, en quantité, les rendements bruts peuvent diminuer. Mais étant plus diversifiées et artisanales que nos formes d'agricultures industrielles, elles sont donc bien plus exigeantes en travail.

La loi d'orientation agricole devrait donc favoriser la rémunération du travail paysan plutôt que subventionner l'agrandissement des exploitations et l'usage de néonicotinoïdes et autres pesticides coûteux et nocifs. Il s'agit d'encourager un modèle garantissant une production alimentaire de grande qualité sanitaire, nutritionnelle et environnementale.

Loin d'être punitive, l'agroécologie peut se révéler au contraire salvatrice pour notre paysannerie, à la condition de rémunérer correctement le surcroît de travail des agriculteurs en échange de leurs services environnementaux. Les payer en proportion du travail plutôt que les subventionner proportionnellement aux surfaces exploitées : ce changement de paradigme permettrait d'enrayer la course à l'agrandissement des exploitations et d'assurer le renouvellement des générations, en redonnant à l'agriculture française sa viabilité économique et écologique.

Note(s) :

Marc Dufumier est professeur honoraire d'AgroParisTech et président d'AgriParis Seine